

N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du  
conseil municipal de la  
Municipalité de Sainte-Sophie**

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE** du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie, tenue le **mardi 14 décembre à 20 h**, à l'hôtel de ville, en la salle des délibérations du conseil sis au 2199, boulevard Sainte-Sophie, sous la présidence du maire, monsieur Guy Lamothe.

**PRÉSENCES**

---

Le maire : Guy Lamothe

Les conseiller(ère)s : Jocelyne Coursol, district 1  
Martin Paquette, district 2  
Sébastien Forget, district 3  
Roxanne Guay, district 4  
Michel Maurice, district 5  
Gilles Bertrand, district 6

Formant le quorum du conseil municipal.

Est également présent : Matthieu Ledoux, CPA, CGA  
Directeur général et secrétaire-trésorier

320-12-21

**1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

**IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Paquette  
et résolu à l'unanimité**

**D'OUVRI**R la présente séance aux délibérations du conseil.

**1.2 SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

---

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié, conformément à l'article 157 du *Code municipal du Québec*, à tous les membres du conseil.

321-12-21

**1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

**IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Maurice  
et résolu à l'unanimité**

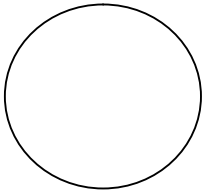
**D'ADOPTER** l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

**2.1 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 - PRÉSENTATION PAR  
MONSIEUR LE MAIRE, GUY LAMOTHE**

---

Chères Sopiennes, chers Sopiens,

Les prévisions budgétaires 2022 seront adoptées pour une somme totale de 21 735 325 \$.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie

### PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022

En cette fin d'année, je vous présente le budget municipal 2022. Un budget que nous pouvons qualifier de transitoire, bouclant le précédent mandat politique, s'ouvrant vers le nouveau. Cet exercice financier est le fruit d'un processus de réflexions, de débats et d'analyses au sein du conseil municipal. Guidés par nos valeurs, nos visions et nos observations auprès de la population, nous travaillons de pairs avec l'administration municipale pour répondre aux attentes de la communauté. Nos décisions budgétaires traduisent un réel désir de, non seulement maintenir la qualité des services offerts, mais de la bonifier et ce, de façon responsable. L'année 2022 coïncide avec le dépôt du nouveau rôle d'évaluation triennal 2022-2024. Les valeurs qui y sont inscrites tiennent compte des conditions du marché immobilier et entreront en vigueur dès janvier 2022. L'effervescence immobilière a généré, en moyenne, 16 % d'augmentation de la valeur pour toutes les catégories d'immeubles. Dans un souci de respecter la capacité de payer des citoyens, nous annonçons donc une réduction du taux de taxation de 6 % pour les immeubles résidentiels. Selon nos informations, il s'agit du plus bas taux de taxation de la MRC de la Rivière-du-Nord.

Le budget 2022 s'élève à 21 735 325 \$, en hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. L'équilibre budgétaire a été complété par l'affectation d'un montant de 412 000 \$ du surplus accumulé.

Nous prévoyons terminer l'année fiscale 2021 en dégageant un surplus d'environ 300 000 \$ en affectant un montant de 1 108 085 \$ du surplus accumulé alors que le budget 2021 prévoyait une affectation de 1 548 085 \$. Cette diminution de l'affectation du surplus accumulé et ce surplus projeté s'expliquent par l'importante hausse imprévue des revenus des droits de mutation.

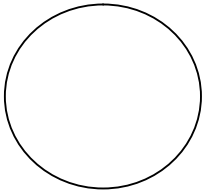
Suite à l'affectation du montant de 412 000 \$ du surplus accumulé pour équilibrer le budget de l'année 2022, nous prévoyons détenir un surplus estimé à 3 785 000 \$ au 31 décembre 2022.

### PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2022-2023-2024

Ce programme d'investissements reflète les intentions du conseil municipal de maintenir la croissance de projets durables et permettant d'augmenter la qualité des services offerts aux citoyens.

La Municipalité prévoit investir pour les 3 prochaines années selon le plan suivant :

- Achat de panneaux d'affichage numérique;
- Achat d'un terrain pour une école primaire;
- Achat d'équipements et d'un véhicule d'incendie;
- Agrandissement de la caserne d'incendie 2;
- Asphaltage de secteurs de diverses rues de quartier;
- Asphaltage à l'ensemble de diverses rues collectrices;
- Agrandissement du garage municipal;
- Achat de machineries et d'équipements (fardier, balai tasseur, faucheuses à marteau, remorque ainsi que d'un véhicule (camionnette) et d'équipements généraux pour les travaux publics;
- Fourniture de bacs pour la collecte des matières recyclables et organiques putrescibles;
- Achat d'un véhicule d'inspection pour le service d'urbanisme;
- Achat d'un logiciel pour les permis d'urbanisme en ligne;



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du  
conseil municipal de la  
Municipalité de Sainte-Sophie**

- Réfection et modernisation de l'usine de filtration;
- Réfection et modernisation du réseau d'eau potable et des équipements du domaine Pineault;
- Agrandissement du réseau de la piste cyclable;
- Création d'un nouveau parc de quartier (Parc Tourbière);
- Achat d'une remorque pour le service des Parcs;
- Achat d'équipements de parcs.

Annuellement, le projet de route de contournement McGuire-Kirk pour les camions lourds provenant de la carrière demeure un projet d'intérêt. Le conseil municipal travaille de concert avec différents intervenants et paliers ministériels afin de réaliser cette route dans son ensemble.

**RÉALISATIONS MAJEURES POUR 2021**

Les investissements effectués au cours de l'année 2021 furent tous indispensables pour la Municipalité. Des investissements sont continuellement prévus à l'intérieur de notre plan triennal d'immobilisations afin de protéger nos infrastructures, continuer à répondre aux besoins de la population, ainsi que maintenir les exigences demandées par les différents paliers ministériels.

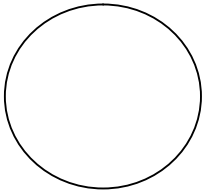
**Voici un résumé des principaux investissements effectués au cours de l'année 2021 :**

Logiciel Gestipattes, logiciel Gestion du Conseil et des comités	
Et migration des courriels vers Office 365 .....	44 150 \$
Outils de désincarcération et pompe portative –	
Service d'incendie .....	30 350 \$
Planteur hydraulique et remorque fermée –	
Service travaux publics .....	32 230 \$
Véhicule et équipement – Service des travaux publics .....	36 745 \$
Balance à camions.....	17 015 \$
Gratte à neige et godet à déchargement latéral sur	
retroexcavatrice .....	50 700 \$
Tracteur à neige.....	200 000 \$
Asphaltage divers et remplacement de ponceaux .....	197 130 \$
Bacs collecte sélective et bacs matières organiques .....	81 825 \$
Conteneurs usagers.....	21 810 \$
Honoraires professionnels pour la réfection et la modernisation	
de l'usine de filtration .....	95 310 \$
Honoraires professionnels pour la réfection et modernisation du	
réseau d'eau potable et des équipements du domaine Pineault.....	60 120 \$
Véhicule d'inspecteurs - Service d'urbanisme .....	21 240 \$
Parcs.....	23 730 \$
Achat de terrains.....	44 995 \$
<b>TOTAL .....</b>	<b>957 350 \$</b>

**TAUX DE TAXATION 2022**

*Service d'aqueduc pour le domaine Pineault*

La compensation pour l'utilisation du service d'aqueduc desservant le domaine Pineault sera maintenue à 336 \$.



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du  
conseil municipal de la  
Municipalité de Sainte-Sophie**

*Services d'aqueduc et d'égout pour le secteur du village*

La compensation pour l'utilisation des services d'aqueduc et d'égout desservant le secteur du village sera augmentée à 471 \$.

*Ordures, matières recyclables et matières organiques putrescibles*

La compensation pour avoir accès à un service d'enlèvement des ordures, des matières recyclables et des matières organiques putrescibles sera augmentée à 212 \$.

**Taxation foncière générale à taux variés**

Les taux de taxation 2022 sont les suivants :

<i>Taux de taxation / 100 \$ d'évaluation</i>	<i>Catégories d'immeubles</i>
0,619 \$	- Résiduel (résidentiel) - Terrain vague desservi
0,849 \$	- Non résidentiel - Industriel
0,553 \$	- Agricole - Forestier
0,659 \$	- Six logements ou plus

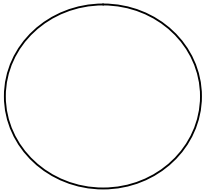
**EN RÉSUMÉ**

C'est avec beaucoup d'efforts et une gestion efficiente des deniers publics que nous maintenons le plus bas taux de taxation résidentielle de la MRC de la Rivière-du-Nord, et ce malgré les augmentations significatives et importantes du contrat de déneigement, du service de la Sûreté du Québec, des quotes-parts de la MRC de la Rivière-du-Nord et de plusieurs autres obligations.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter aux citoyennes et citoyens de Sainte-Sophie, nos meilleurs vœux de santé. Que l'année 2022 vous apporte du bonheur et l'accomplissement de vos rêves.

En terminant, je remercie le conseil municipal pour leur appui et leur implication dans les décisions budgétaires prises ainsi que les cadres de tous les services pour leur excellent travail de préparation budgétaire 2022.

<b>REVENUS</b>	<b>2022</b>
Taxes	16 326 098
Paiement tenant lieu de taxes	159 565
Transferts	1 472 735
Services rendus	680 825
Imposition de droits	2 645 000
Amendes et pénalités	150 000
Intérêts	291 602
Autres revenus	9 500
<b>TOTAL</b>	<b>21 735 325 \$</b>



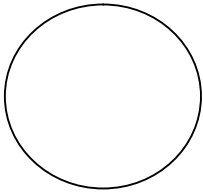
N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du  
conseil municipal de la  
Municipalité de Sainte-Sophie**

<b>DÉPENSES</b>	<b>2022</b>
Administration générale	3 248 436
Sécurité publique	3 612 068
Transport	9 027 071
Hygiène du milieu	2 731 898
Urbanisme et santé bien-être	1 394 525
Loisirs et culture	2 764 036
Frais de financement	608 781
Conciliation à des fins fiscales - Amortissement	- 4 232 860
Financement – Remboursement de la dette à long terme	2 630 000
Affectation activités d'investissement	190 000
Affectation réserves financières et fonds réservés	173 370
Affectation – Excédent de fonctionnement affecté	-412 000
<b>TOTAL</b>	<b>21 735 325 \$</b>

<b>DESCRIPTION</b>	<b>2022</b>
Taxe foncière générale à taux variés :	
▪ Administration, hygiène, loisirs, urbanisme et dette	
▪ Incendie et police	
▪ Transport, voirie et prise en charge du réseau routier	
	0,619 \$
Catégories d'immeubles :	0.659 \$
▪ Résiduel (résidentiel)	0,849 \$
▪ Six logements ou plus	0.849 \$
▪ Non résidentiel	0,553 \$
▪ Industriel	0,553 \$
▪ Agricole	0,619 \$
▪ Forestier	
▪ Terrain vague desservi	
Taxe d'eau et d'égout / secteur du village	471 \$
Taxe d'eau / secteur du domaine Pineault	336 \$
Taxe des ordures, matières recyclables et matières organiques putrescibles	212 \$

Guy Lamothe, maire



N° de résolution  
ou annotation

322-12-21

**Procès-verbal des délibérations du  
conseil municipal de la  
Municipalité de Sainte-Sophie**

**2.2 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022**

---

**CONSIDÉRANT QU'**il y a une volonté ferme du conseil municipal de respecter la capacité de payer des citoyennes et citoyens de la municipalité;

**CONSIDÉRANT** l'impact des lois et règlements;

**CONSIDÉRANT QUE** notre politique financière est de maximiser nos ressources financières, matérielles et humaines afin de maintenir un bas taux de taxation tout en maintenant un équilibre social et financier.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ par le conseiller Martin Paquette  
et résolu à la majorité**

**D'ADOPTER** les prévisions budgétaires 2022 au montant de 21 735 325 \$, tel que déposé le 14 décembre 2021 par le directeur général et secrétaire-trésorier.

**Vote pour :**

Sébastien Forget, district 3

Roxanne Guay, district 4

Michel Maurice, district 5

**Vote contre :**

Jocelyne Coursol, district 1

Martin Paquette, district 2

Gilles Bertrand, district 6

Monsieur le maire utilise son droit de vote et vote également pour la présente.

323-12-21

**2.3 PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES  
ANNÉES 2022-2023-2024**

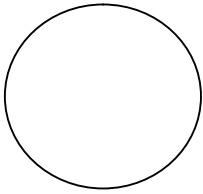
---

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 953.1 du *Code municipal du Québec*, le conseil municipal doit adopter son programme triennal d'immobilisations.

**EN CONSÉQUENCE,**

**IL EST PROPOSÉ par le conseiller Sébastien Forget  
et résolu à l'unanimité**

**D'ADOPTER** le programme triennal d'immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024, le tout plus amplement décrit au tableau ci-dessous.



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Sophie

### Dépenses par projet

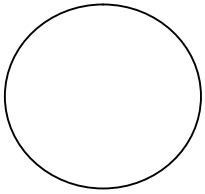
Titre	Description	2022	2023	2024	Total
Adm. - Communication	Panneau affichage numérique	62 000 \$			62 000 \$
Adm. - Terrain	Terrain école primaire	300 000 \$			300 000 \$
TP - Pavage Secteur	Pavage rues de quartiers	440 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	1 240 000 \$
TP - Pavage Ensemble	Pavage rues collectrices	2 200 000 \$		2 000 000 \$	4 200 000 \$
TP - Garage	Construction Garage municipal		3 500 000 \$		3 500 000 \$
TP - Équipements :	Fardier	63 000 \$			63 000 \$
	Balais tasseur	17 000 \$			17 000 \$
	Faucheuses à marteau	17 000 \$			17 000 \$
TP - Véhicules	Camionnettes	50 000 \$	87 000 \$		137 000 \$
Urb. - Véhicule	Véhicule d'inspection		30 000 \$		30 000 \$
Urb. - Logiciel	Logiciels informatiques	30 000 \$			30 000 \$
Inc. - Sécurité	Prise d'eau sèche	50 000 \$			50 000 \$
Inc. - Véhicule	Véhicule cadre		46 000 \$		46 000 \$
Inc. - Équipements	Cylindre d'air	80 000 \$			80 000 \$
Inc. - Caserne	Agrandissement caserne 2		200 000 \$		200 000 \$
Lois. - Équipements	Remorque		16 000 \$		16 000 \$
Lois. - Équipements Parc	Équipements parc de quartier	51 500 \$			51 500 \$
Lois. - Piste cyclable	Réseau - pistes	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	1 500 000 \$
Lois. - Construction parc	Parc Tourbière	172 000 \$			172 000 \$
Hyg. - Bacs ordures/recyclage/compost	Bacs		50 000 \$		50 000 \$
Hyg. - Réfection usine Filtration	Mise à niveau	1 800 000 \$			1 800 000 \$
Hyg. - Réfection-puits Pineault	Mise à niveau	681 000 \$			681 000 \$
<b>Total</b>		<b>6 513 500 \$</b>	<b>4 829 000 \$</b>	<b>2 900 000 \$</b>	<b>14 242 500 \$</b>

### Immobilisation par fonction

Description	2022	2023	2024	Total
Administration	362 000 \$			362 000 \$
Transport	2 787 000 \$	3 987 000 \$	2 400 000 \$	9 174 000 \$
Urbanisme	30 000 \$	30 000 \$		60 000 \$
Sécurité publique	130 000 \$	246 000 \$		376 000 \$
Loisirs	723 500 \$	516 000 \$	500 000 \$	1 739 500 \$
Hygiène du milieu	2 481 000 \$	50 000 \$		2 531 000 \$
<b>Total</b>	<b>6 513 500 \$</b>	<b>4 829 000 \$</b>	<b>2 900 000 \$</b>	<b>14 242 500 \$</b>

### Mode de financement

Description	2022	2023	2024	Total
Emprunt long terme - Secteur	440 000 \$	400 000 \$	400 000 \$	1 240 000 \$
Emprunt long terme - Ensemble	825 500 \$	4 363 000 \$	1 400 000 \$	6 588 500 \$
Fond administration général - Surplus	300 000 \$			300 000 \$
Fonds parc / Fonds Roulement	267 000 \$	66 000 \$		333 000 \$
Subvention	4 681 000 \$		1 100 000 \$	5 781 000 \$
Autres sources / Paiement comptant				
<b>Total</b>	<b>6 513 500 \$</b>	<b>4 829 000 \$</b>	<b>2 900 000 \$</b>	<b>14 242 500 \$</b>



N° de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du  
conseil municipal de la  
Municipalité de Sainte-Sophie**

**Dons de promoteurs**

Description	2022	2023	2024	Total
Cession de rues	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	<b>1 500 000 \$</b>

**9.1 PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET SEULEMENT)**

**INTERVENANT**

**SUJET**

André Boucher

- Programme triennal d'immobilisations;
- Terrain école primaire;
- Réfection de l'usine de filtration Pineault.

Ronald Gill

- Programme triennal d'immobilisations;
- Garage municipal;
- Réfection usine de filtration.

Le maire, M. Guy Lamothe, répond aux différentes questions des citoyens.

324-12-21

**10.1 LEVÉE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ par la conseillère Roxanne Guay  
et résolu à l'unanimité**

**DE LEVER** la présente séance à 20 h 17.

Guy Lamothe  
Maire

Matthieu Ledoux, CPA, CGA  
Directeur général et secrétaire-trésorier